

Adresse de la garnison du fort de Brégançon, qui félicite la  
Convention, lors de la séance du 18 prairial an II (6 juin 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la garnison du fort de Brégançon, qui félicite la Convention, lors de la séance du 18 prairial an II (6 juin 1794). In:  
Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 372;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1976\\_num\\_91\\_1\\_14182\\_t1\\_0372\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14182_t1_0372_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

vous, Braves montagnards, honneur, respect, estime soient rendus. Citoyens qui composez cette assemblée célèbre, vous, l'effroi des malveillans, la terreur des ennemis de la liberté, prêtez vous une oreille attentive aux expressions franches d'une petite partie du peuple cultivateur ? C'est dans l'espérance de l'affirmative que je vais, Citoyens, m'exprimer au nom de mes compatriotes qui m'ont chargé d'être l'interprète de leurs sentimens, et pour remplir cette tâche avec fidélité je m'appuierai sur le titre de mon adresse.

Une révolution dont les succès sont si étonnans et si sublimes, dont les principes lumineux sont un rempart insurmontable aux atteintes portées aux droits sacrés de l'homme, jadis si longtemps méconnus, et enfin dont les circonstances sont si bien liées, ne permet pas de douter un instant de l'avantage qui résulte pour le maintien de l'harmonie politique, d'engager les hommes à se réunir, afin que le principe du gouvernement révolutionnaire, que les fruits des travaux énormes de l'auguste Montagne, se propagent universellement dans toutes les parties de la République.

C'est d'après ces considérations, Citoyens, que j'engageai plusieurs fois mes compatriotes du hameau de Brézolles de nous réunir afin de nous instruire de la marche auguste de notre gouvernement, mais, Braves Montagnards, il me reste à vous dire dans quel lieu nous nous réunissons. Ce n'est point sous des lambris dorés ce n'est point dans un lieu que l'art s'est efforcé de rendre commode et parfait, ce n'est point non plus dans ce lieu, jadis le théâtre des mascarades du fanatisme, enfin c'est sous une rustique chaumière, c'est dans ce lieu où il n'y a que la place très précise d'un chacun, qu'une partie des républicains, du hameau se réunit trois fois par décade. L'éloquence qui souvent cherche à capter l'opinion publique en sa faveur plutôt qu'à l'éclairer ne s'y fait point entendre; les expressions du barreau y sont inconnues, en un mot c'est l'éloquence de la vérité, ce sont les droits de l'homme, ce sont vos ouvrages sublimes, Citoyens, liés avec tout le recueillement et le respect que demandent une si saine et si belle doctrine. Ce sont les relations politiques enfin qui sont l'objet de notre société fraternelle. C'est là que souvent nous prenons plaisir à écouter les mugissemens affreux des apôtres du fanatisme expirant. C'est là que nous observons avec le même plaisir ses petites ressources; et enfin les débats de cette Albion jadis si insolente et sa très prochaine chute dans les filets républicains.

Mais. Citoyens, s'il manque à l'existence de notre société fraternelle cette énergie dont vous êtes la source, sanctionnez donc, citoyens, l'établissement de notre société, alors ceux que l'ignorance livre à des craintes, sans doute, paniques, se réunissant à nous, si quelqu'un des magistrats du peuple semble s'écarter de la route leur trace, le peuple, fort de son union, opposera une barrière à leurs tentatives.

Recevez donc, Citoyens, le vœu sincère et bien exprimé de mes concitoyens, sur la nécessité du gouvernement révolutionnaire, animés tous des sentimens d'estime et de respect sans borne à l'Auguste Montagne.

Qu'elle lance ses foudres contre les brigands

couronnés. Tes succès célèbres Montagne ! présagent la ruine prochaine de tous les despotes et annoncent à tous les peuples l'avantage d'un gouvernement démocratique. S. et F.».

VERDIER (*cultivateur, conseiller de Bois-lanation, ci-devant Bois-le-Roi, district de Melun (Seine-et-Marne).*)

m

[*La garnison du fort Brégançon à la Conv.; 15 flor. II*] (1).

« Représentans,

Le fort Brégançon est le seul dans le territoire où il est situé, qui ait résisté aux efforts impuissans des lâches ennemis de la République. Et nous, soldats de la patrie, fidèles gardiens de ce poste, nous apprenons sur cette éminence qu'il existe encore des traîtres sur le sol de la liberté; encore une fois cette chère liberté vient d'être exposée au plus grand péril, nous en avons été instruits par notre brave général Nicolas qui mérite notre estime et qui a eu le soin de nous faire parvenir la proclamation de la Convention nationale adressée au peuple français. A cette lecture nous avons frissonné d'horreur, mais notre courage à toute épreuve n'a pas eu de peine à se ranimer sur les dangers qui avaient menacé la représentation nationale, dangers que vous avez su arrêter.

Représentans, soyez toujours les mêmes, vous venez par votre surveillance et votre énergie ordinaire de sauver encore notre chère patrie par la découverte d'une abominable conjuration.

Continuez, représentans, continuez vos généreux travaux; achevez d'anéantir la tête audacieuse de l'hydre aristocratique, car nous voulons la liberté et l'égalité selon les lois qui émanent de vous.

Nous voulons que la Convention nationale soit respectée pour le bonheur du peuple français; nous vous promettons de vous soutenir en vous offrant nos cœurs incorruptibles et nos bras nerveux républicains.

Vive à jamais la Convention nationale et vive la Montagne.»

Le commandant du fort, pour la République  
MAVILLY, CAIRE (lieut.)

*Ça va, ça tiendra ou la mort.*

FOURTEAU, COURMA, BERENGUIER, A. BREGNI, A. RICHARD [et une page de signatures illisibles].

n

« La Sté popul. de Clamecy... félicite la Convention nationale sur son décret du 18 floréal, témoigne son indignation sur le nouvel attentat commis envers la représentation nationale, et l'invite à rester à son poste » (2).

(1) C 306, pl. 1161, p. 26.

(2) B<sup>in</sup>, 2 prair. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>) et 26 prair. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).